Bulletin de souscription à joindre à votre don

☐ Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église d'Amfreville-sur-Iton.

Mon don est de.....euros et je bénéficie d'une économie d'impôt

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Eglise d'Amfreville-sur-Iton »

⇒ Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

• de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €).

Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires HT. *Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.*

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Attention: Dans le cas d'un don effectué par chèque, le reçu fiscal sera établi et envoyé exclusivement au nom et adresse figurant sur le chèque (adresse du foyer fiscal)

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

•	•	□ de l'Impôt sur les Sociétés
Code Postal :	. Ville :	Tél :
J'accepte que mon don soit affect n'aboutirait pas.	'é à un autre projet de sauvegarde	du patrimoine pour le cas où celui-c

Coupon réponse à renvoyer à : Fondation du patrimoine-Délégation Haute Normandie

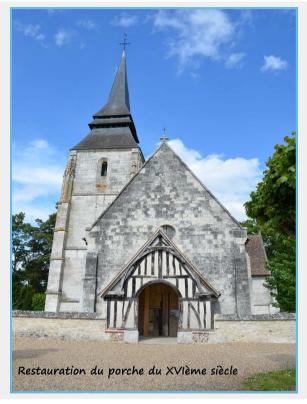
Tél: 02 32 19 52 51 14 rue Georges Charpak – BP 332 76136 MONT SAINT AIGNAN Cedex

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.

Ensemble sauvegardons notre patrimoine ...

Participez à la restauration de l'église Notre Dame d'Amfreville-sur-Iton!



Découvrez le projet sur le site Internet:

www.fondation-patrimoine.org/2681





AMFREVILLE-SUR-ITON

Un bijou du patrimoine eurois



L'église Notre Dame, inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1955, est l'un des plus beaux édifices paroissiaux du canton de Pont de l'Arche. Elle s'inscrit dans un site paysager remarquable, cadre naturel privilégié et boisé, dégagé de tout bâtiment récent.

La partie la plus ancienne (nef) date du XIIème siècle. Au XVIè siècle ont été ajoutées une tour qui porte le clocher et la chapelle seigneuriale. Le porche d'entrée, date également du XVIème siècle. L'édifice a fait l'objet d'une importante campagne de restauration entre 2011 et 2013, visant à restaurer et assainir les soubassements de pierre ainsi que remettre en état la charpente et la voûte de la nef.

Il faut restaurer le porche du XVIème siècle!

Le magnifique porche à colombages a subi de profonds remaniements structurels au XVIIème siècle (suppression du tympan et du trumeau du portail), pour faciliter le passage des processions. Ces modifications ont engendré une fragilisation de la structure entraînant la désorganisation du mur au-dessus du portail et d'importantes fissures.



La couverture du porche est détériorée: ses tuiles sont instables et une grande partie d'entre elle est devenue gélive. Le solin entre les versants et la façade occidentale est fuyard, les éléments de la voûte sont en mauvais état souffrant des infiltrations d'eau, une grande partie des pans de bois est altérée par l'humidité et a ses assemblages déboités au niveau du façade Ouest.

Le vitrail nécessite une restauration : la conservation des plombs et soudures à l'étain est en mauvais état, les grisailles sur la face inférieure de l'ensemble des panneaux sont altérées, une pièce est brisée dans les panneaux inférieurs droits, des traces des anciennes restaurations y sont visibles.

Des travaux indispensables

Les travaux prévus sont :

- ⇒ La restauration du porche et du portail
- ⇒ Le clavage de l'arrière voussure au dessus de la porte
- ⇒ L'assemblage des bois de charpente du porche
- ⇒ Le remplacement des pièces de bois défaillantes
- ⇒ La rénovation de la toiture et des plâtres intérieurs
- La restauration et la mise en conservation des verrières



La Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation.

Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets, permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, et mobilise le mécénat d'entreprise.

Comment faire un don?

La commune d'Amfreville-sur-Iton, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, a décidé de lancer une campagne de souscription en faveur de la restauration de l'église Notre Dame. La souscription s'adresse à tous, particuliers, associations et entreprises. Si vous souhaitez apporter votre aide, deux solutions s'offrent à vous :

Connectez-vous sur le site Internet de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/2681 et découvrez la présentation de l'église. Vous aurez la possibilité de faire un don en ligne depuis notre site avec votre carte bancaire, par paiement sécurisé.

<u>OU</u>

⇒ Complétez et expédiez le bon de souscription au dos de ce dépliant, accompagné de votre don

En retour, vous recevrez un reçu fiscal que vous pourrez joindre à votre déclaration d'impôt. Merci par avance pour votre participation.